

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE  
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 10 OCTOBRE 2024****Nombre de  
membres :**

En exercice : 16  
Présents : 12  
Pouvoirs : 2  
Votants : 15

**Date de  
convocation et  
d'affichage :**

4 octobre 2024

**Numéro :**

D20241010\_230

**Objet :**

Attribution de  
subvention « Coup  
de Pousse »

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 octobre, à 18 heures 00, le Bureau de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Chalamont, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	MEMBRES DU BUREAU		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE		x	I.DUBOIS
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES		x	
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MIONNAY	Émilie	FLEURY	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY		x	L. LOREAU
VILLARS LES DOMBES	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL		x	E. ESRCIVA

Secrétaire de séance élu : **Philippe POTTIER**Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

L'avis du jury du fonds d'aide à l'initiative des jeunes « Coup de Pousse » qui s'est déroulé le 9 octobre 2024 a été rendu en séance,

Il est proposé au Bureau Communautaire de statuer sur l'attribution d'une subvention au groupe de jeunes pour le projet de réalisation d'un escape game « HOLLOW NIGHT », accompagné par l'Espace Jeunes du Centre Social La Passerelle.

**Le Bureau**

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'attribuer** 1 000 € de subvention au groupe de jeunes pour le projet de réalisation d'un escape game « HOLLOW NIGHT », accompagné par l'Espace Jeunes du Centre Social La Passerelle.

Ainsi fait et délibéré, le 10 octobre 2024.

La Présidente,  
Isabelle DUBOIS

